



Govern d'Andorra



CONSEIL DE L'EUROPE

CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

*SEIZIEME REUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE
DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE
LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE*

Paysage et coopération transfrontalière

Le paysage ne connaît pas de frontière

Andorre la Vieille, Andorre
1-2 octobre 2015

Visite d'étude, 30 septembre 2015

— PROGRAMME —

17 septembre 2015



*Document préparé par la Direction de la gouvernance démocratique
Secrétariat de la Convention européenne du paysage, Conseil de l'Europe*

La 16^e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur : « *Paysage et coopération transfrontière : le paysage ne connaît pas de frontières* » est organisée par le Conseil de l'Europe – Direction de la Gouvernance démocratique, Secrétariat de la Convention européenne du paysage – en coopération avec le Ministère de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable de l'Andorre, dans le cadre du Programme de travail de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe.

La Réunion se tiendra au Centre des Congrès d'Andorre la Vieille, Plaça del Poble, s/núm, AD500 – Andorre – Tel.: (+376) 730 005, Fax: (+376) 874 501.
E-mail : comercial.congressos@comuandorra.ad
<http://www.andorralavella.ad/ciutat-congressos>
http://www.comuandorra.ad/opencms/export/sites/wca/contents/_docs/Triptic_CentreCongressos_xfrax.pdf

Une visite d'étude optionnelle pour les délégués officiels des Etats membres du Conseil de l'Europe, les intervenants figurant dans le Programme et autres participants, sous réserve de places disponibles, sera organisée le 30 septembre 2015 (rendez-vous à 8.30 du matin devant le Centre des Congrès).

* * *

Introduction

Organisation internationale intergouvernementale créée en 1949 et dont le siège est à Strasbourg (France), **le Conseil de l'Europe** comprend 47 Etats membres : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, République de Moldova, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine. Ses principaux objectifs sont de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit ainsi que de rechercher des solutions communes aux grands problèmes de société de l'Europe.

La Convention européenne du paysage a été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg le 19 juillet 2000 et ouverte à la signature des Etats membres de l'Organisation à Florence (Italie) le 20 octobre 2000, afin de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et de favoriser la coopération européenne. Il s'agit du premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage européen. La Convention s'applique à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Elle concerne donc de la même façon les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés. A ce jour, 38 Etats membres du Conseil de l'Europe ont ratifié la Convention : Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, République de Moldova, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, « l'ex-République Yougoslave de Macédoine », Turquie, Ukraine et le Royaume-Uni. Deux Etats l'ont également signée : Islande et Malte.

Organisées périodiquement par le Conseil de l'Europe, **les Réunions des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage** ont pour objectif de présenter de nouveaux concepts et réalisations en application de la Convention et représentent un véritable forum d'échange de pratiques et d'idées. Les expériences réalisées par l'Etat qui accueille la réunion sont spécialement présentées.

Les Réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage suivantes ont été organisées :

- 23-24 mai 2002, Strasbourg (France) : « Politiques du paysage : contribution au bien-être des citoyens européens et au développement durable (approches sociale, économique, culturelle et écologique) ; Identification, qualification du paysage et objectifs de qualité paysagère, en tirant parti des ressources culturelles et naturelles ; Sensibilisation, éducation et formation ; Instruments novateurs en vue de la protection, de la gestion et de l'aménagement du paysage »
- 27-28 novembre 2003, Strasbourg (France) : « L'intégration du paysage dans les politiques et programmes internationaux et les paysages transfrontaliers ; Paysage et bien-être individuel et social ; Paysage et aménagement du territoire »
- 16-17 juin 2005, Cork (Irlande) : « Des paysages pour les villes, les banlieues et les espaces périurbains »
- 11-12 mai 2006, Slovénie (Ljubljana) : « Paysage et société »
- 28-29 septembre 2006, Gironne (Espagne) : « Les objectifs de qualité paysagère : de la théorie à la pratique »
- 20-21 septembre 2007, Sibiu (Roumanie) : « Paysage et patrimoine rural »
- 24-25 avril 2008, Piastany (République slovaque) : « Le paysage dans les politiques de planification et la gouvernance : vers un aménagement intégré du territoire »
- 8-9 octobre 2009, Malmö (Suède) : « Paysage et forces déterminantes »
- 15-16 avril 2011, Cordoue (Espagne) : « Paysage et infrastructures pour la société »
- 20-21 octobre 2011, Evora (Portugal) : « Paysage multifonctionnel »
- 4-5 juin 2012, Carbonia, Sardaigne (Italie) : « Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe Sessions 1 (2008-2009) et 2 (2010-2011) »
- 2-3 octobre 2012, Thessalonique (Grèce) : « Vision pour l'Europe du futur sur la démocratie territoriale : le paysage comme nouvelle stratégie de l'aménagement du territoire. ...Une autre manière de voir le territoire en impliquant la société civile... »
- 2-3 octobre 2013, Cetinje (Monténégro) : « Les territoires du futur : identification et qualification des paysages, un exercice de démocratie »
- 11-12 juin 2014, Wrocław (Pologne) : « Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe Sessions 3 (2012-2013) »
- 1-2 octobre 2014, Urgup (Turquie) : « Paysages durables et économie : de l'inestimable valeur naturelle et humaine du paysage »

[Les actes des réunions sont publiés dans la Série du Conseil de l'Europe « Aménagement du territoire européen et paysage » et sont disponibles sur le site internet du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage : http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/Publications_fr.asp]

Organisateurs

Le Conseil de l'Europe souhaite remercier le Gouvernement de l'Andorre pour sa coopération et son hospitalité. Le Conseil de l'Europe souhaite également remercier le Ministère de l'Environnement de la Finlande, le Ministère du gouvernement local et de la modernisation de la Norvège, la Direction nationale du paysage de la Suède et l'Office fédéral de l'environnement, de la forêt et du paysage de la Suisse de leur soutien. Par ailleurs, l'organisation souhaite remercier l'Observatoire du paysage de la Catalogne pour sa collaboration technique.



Objectifs

La Réunion a pour objet d'analyser les expériences de coopération transfrontalière concernant le paysage, réalisées ou en cours de réalisation. La Convention européenne du paysage indique en effet que « Les Parties s'engagent à encourager la coopération transfrontalière au niveau local et régional et, au besoin, à élaborer et mettre en œuvre des programmes communs de mise en valeur du paysage » (Article 9 – Paysages transfrontaliers). La Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage considère que « La coopération transfrontalière peut déboucher sur des programmes communs de protection, de gestion et d'aménagement des paysages et se concrétiser par des instruments et des mesures décidées conjointement par les autorités (différents niveaux administratifs et compétences générales et sectorielles) et les acteurs concernés de part et d'autre de la frontière ». Elle relève que « La coopération transfrontalière peut être réalisée non seulement entre les Etats voisins, mais également entre régions ou collectivités voisines du même Etat qui mènent des

politiques différentes en ce qui concerne le paysage, sur la base soit d'une contiguïté territoriale, soit de caractéristiques communes ».

Sites internet

- **Convention européenne du paysage**
<http://www.coe.int/Conventioneuropeennedupaysage>
<http://www.coe.int/EuropeanLandscapeConvention>
- **Ministère de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable de l'Andorre**
<https://www.govern.ad/>
<https://www.mediambient.ad>

Lieu

La réunion se tiendra au Centre des Congrès d'Andorre la Vieille, Plaça del Poble, s/núm, AD500 – Andorre – Tel.: (+376) 730 005, Fax: (+376) 874 501 –
E-mail : comercial.congressos@comuandorra.ad
<http://www.andorralavella.ad/ciutat-congressos>
http://www.comuandorra.ad/opencms/export/sites/wca/contents/_docs/Triptic_CentreCongressos_xfrax.pdf

Participants

La Réunion s'adresse aux représentants des gouvernements – Membres du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, représentants d'autres ministères –, aux autorités locales et régionales, aux universitaires, professionnels et organisations gouvernementales et non gouvernementales travaillant dans le domaine du paysage et de la gestion durable, avec ses dimensions environnementale, culturelle, sociale et économique. Le nombre des participants est limité à 300.

Langues de travail

Les langues de travail sont le français et l'anglais. L'interprétation sera fournie.

Programme

Sur le site internet du Conseil de l'Europe, vous trouverez le programme de la Réunion à l'adresse : <http://www.coe.int/Conventioneuropeennedupaysage>, sous « Réunions de la Convention / Ateliers ».

Inscription en ligne

Les participants sont invités à remplir le formulaire d'inscription en ligne à compléter avant le **11 septembre 2015** :

http://a.cs.coe.int/team20/european_landscape_convention/Registration/october2015.aspx

Des frais d'inscription ne sont pas demandés aux participants.

Informations pratiques

Transport (en avion puis bus) – Les participants sont invités à procéder à leur propre réservation

Transport en avion : Barcelone (Espagne) ou Toulouse (France).

Transport en bus des aéroports de Barcelone et Toulouse vers les hôtels d'Andorre (et retour)

1. Service de transport par bus aéroport de Barcelone aux hôtels d'Andorre mentionnés dans le programme

L'Organisation de la Réunion dispose d'un service gratuit de transport (aller et retour) depuis l'aéroport de Barcelone vers et depuis les hôtels d'Andorre mentionnés dans le programme.

Les jours d'arrivée (29 et 30 septembre), une équipe d'accueil sera disponible à l'aéroport de Barcelone afin de faciliter le transfert en bus depuis les terminaux de l'aéroport de Barcelone T1 et T2 (pancarte de la Réunion visible).

Nous vous remercions de bien vouloir remplir la fiche ci-après préciser votre nom et prénom et avec un la date et l'horaire choisis du transfert, le terminal de votre arrivée et départ et aussi le nombre de personnes.

FICHE DE RESERVATION POUR LE TRANSFER PAR BUS

Aéroport de Barcelone - hôtels d'Andorre indiqués sur le Programme

à imprimer, compléter et à envoyer à :

Mme Isabel RODRIGO PORTABELLA
Organisation logistique, PASS ANDORRA
Tél: + 376 869 944 - Fax: + 376 869 945
Courriel : info@passandorra.com

Nom et Prénom :

Aller : depuis l'aéroport de Barcelone vers l'Andorre

29 septembre 2015	Horaires	Terminal 1 ou 2	Nombre de personnes
	11:00 <input type="checkbox"/>	T1 <input type="checkbox"/> ou T2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	14:00 <input type="checkbox"/>	T1 <input type="checkbox"/> ou T2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	17:00 <input type="checkbox"/>	T1 <input type="checkbox"/> ou T2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

30 septembre 2015	Horaires	Terminal 1 ou 2	Nombre de personnes
	10:00 <input type="checkbox"/>	T1 <input type="checkbox"/> ou T2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	13:00 <input type="checkbox"/>	T1 <input type="checkbox"/> ou T2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	17:00 <input type="checkbox"/>	T1 <input type="checkbox"/> ou T2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Retour : depuis Andorre, vers l'aéroport de Barcelone

2 octobre 2015	Horaires	Terminal 1 ou 2	Nombre de personnes
	19:00 <input type="checkbox"/>	T1 <input type="checkbox"/> ou T2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3 octobre 2015	Horaires	Terminal 1 ou 2	Nombre de personnes
	06:00 <input type="checkbox"/>	T1 <input type="checkbox"/> ou T2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	09:00 <input type="checkbox"/>	T1 <input type="checkbox"/> ou T2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Autres possibilités de transport par bus

Les participants qui ne peuvent pas emprunter les transferts gratuits **précédemment mentionnés** ou qui souhaitent arriver **par l'aéroport de Toulouse**, sont invités à se mettre en contact directement avec les compagnies régulières de bus de le l'Andorre (informations ci-dessous) afin de faire leur propre réservation :

Aéroport de Toulouse – Ville d'Andorre la Vieille (aller et retour) :

- Compagnie Novatel : www.andorrayabus.com tél. + 376 803 789
- Compagnie Montmantell : www.andorrabus.com tél. + 376 807 000

Aéroport de Barcelone – Ville d'Andorre la Vieille (aller et retour) :

- Compagnie Novatel : www.andorrayabus.com tél. + 376 803 789
- Compagnie Montmantell : www.andorrabus.com tél. + 376 807 000
- Compagnie Nadal : www.andorradirectbus.es tél. + 376 805 151

Hôtels – Les participants sont invités à procéder à leur propre réservation

Des pré-réservations avec des tarifs spéciaux ont été faites pour les participants dans les hôtels suivants. Les participants sont priés de bien vouloir effectuer leur réservation **directement** auprès de l'hôtel en envoyant un courrier électronique à la personne de contact. L'enregistrement se fait à partir de 14:00, le départ avant 11:00.

Veillez noter que les réservations effectuées après les dates limites 11 de septembre 2015 sont soumises aux disponibilités de l'hôtel après cette date. **Veillez prendre note de la politique d'annulation** : pour les annulations faites jusqu'à 48 heures avant la date d'arrivée la première nuit du séjour vous sera facturée. Les annulations faites après ce délai impliqueront la facturation du prix total du séjour.

Vous voudrez bien vous assurer que vous avez reçu de l'hôtel une confirmation écrite de votre réservation.

Les hôtels sélectionnés par l'organisation sont situés à proximité du Centre de Congrès d'Andorre, où se tiendra la Réunion (5 ou 10mn à pied).

Hôtel Isard***

250 m : Distance de l'hôtel au Centre de Congrès

Site web: www.hotelisard.com

Tél : +(376) 876800

Courriel : recepcio@hotelisard.com

Personne de contact : M. Jorge RUBIO

Adresse : Av. Meritxell, 34

Prix chambre individuelle (avec petit-déjeuner) : 35,10 € /par nuit

Prix chambre double (avec petit-déjeuner) : 44,20 € /par nuit

Hôtel Holiday Inn *****

300 m : Distance de l'hôtel au Centre de Congrès

Site web : www.plazandorra.com

Tél : +(376) 871383

Courriel : bookingcrowne@plazandorra.com

Personne de contact : Mme Meri SOLER

Adresse : C. Prat de la Creu 88

Prix chambre individuelle (avec petit-déjeuner) : 77.25 € /par nuit

Prix chambre double (avec petit-déjeuner) : 87.50 € /par nuit

Hôtel Arthotel ****

350 m : Distance de l'hôtel au Centre de Congrès

Site web : www.arthotel.ad

Tél : +(376) 760303

Courriel : arthotel@andorra.ad

Personne de contact : Mme Núria MARTINEZ

Adresse : Prat de la Creu 15-25

Prix chambre individuelle (avec petit-déjeuner) : 60.61 € /par nuit

Prix chambre double (avec petit-déjeuner) : 81.51 € /par nuit

Hôtel Andorra Park *****

360 m : Distance de l'hôtel au Centre de Congrès

Site web : www.andorraparkhotel.com

Tél : +(376) 877777

Courriel : rpp.park@andorraparkhotel.com

Personne de contact : Mme Noémi SUBIRA

Adresse : Carrer les Canals

Prix chambre individuelle (avec petit-déjeuner) : 129.92€ /par nuit

Prix chambre double (avec petit-déjeuner) : 159.84€/par nuit

Pour plus d'informations concernant les autres hôtels d'Andorre nous vous remercions de vous connecter directement sur le site: <http://visitandorra.com/fr/summer/dormir/>

Organisateurs de la Réunion***Conseil de l'Europe –
Gouvernance démocratique
Convention européenne du paysage***

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS
Chef de Division, Secrétaire exécutive de
la Convention européenne du paysage,
Comité directeur de la culture, du patrimoine
et du paysage du Conseil de l'Europe, DG II
F-67075, STRASBOURG Cedex, France
Tél.: + 33 (0) 3 88 41 23 98
Courriel : maguelonne.dejeant-pons@coe.int

M. Barry HYNES
Secrétariat de la Convention européenne du
paysage, Conseil de l'Europe, DG II
F-67075, STRASBOURG Cedex, France
Tél.: + 33 (0) 3 88 41 23 98

Contact

Mme Ami MARXER
Assistante administrative
Convention européenne du paysage
Conseil de l'Europe, DG II
F-67075 STRASBOURG Cedex
Tél.: + 33 3 90 21 41 16
Fax: + 33 3 88 41 37 83
Courriel : ami-francoise.marxer@coe.int

***Andorre – Département de l'environnement et
du développement durable
Ministère de l'environnement, de l'agriculture
et du développement durable de l'Andorre***

Mme Anna MOLES
Chef d'Unité paysage, biodiversité et évaluation
environnementale
Représentante nationale de l'Andorre pour la
Convention européenne du paysage
Edifici administratiu del Govern
Carrer Prat de la Creu,
62-64 AD500 Andorra la Vella
Tél.: +376 875 700 / +376 875 707
Fax. : +376 869 833
Courriel : anna_moles@govern.ad

Mme Natàlia ROVIRA
Responsable stratégie et communication
Tél.: +376 875 700 / +376 875 707
Courriel : natalia_rovira@govern.ad

Contact

Mme Isabel RODRIGO PORTABELLA
Organisation logistique
PASS ANDORRA
Tél: + 376 869 944
Fax: + 376 869 945
Courriel : info@passandorra.com

Evènement compensé CO2



Photos du Programme, provenant du concours photographique l'Andorre des paysages

Couverture : « Pic de Casamanya », Andorre (Irène Clua)

Cette page : « Ciel et pierres », Andorre (Esteve Argelich Tarrego)

Visite d'étude : « Pas de la Casa », Département de l'environnement et du développement durable (Farga Rossell) - Ministère de la Culture

Autres photos de la visite d'études, provenant du concours photographique l'Andorre des paysages : « Camí de memòria » (Eusebi Pérez Crespo) ; « Desglaç a ordino » (Ingrid Brousset Sansa)

Dernière page : « Contemplation » (Josep Santamaría Argelich)



Autre événement d'intérêt !

Les participants pourront voir les œuvres de la Biennale internationale Andorra Land Art, qui se déroulera du 10 septembre au 10 octobre 2015. Des informations seront données lors de la Réunion.

www.andorralandart.com, #LANDARTAND

MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2015

VISITE D'ETUDE

8.30-18.30 : Visite d'étude pour les délégués officiels des Etats membres du Conseil de l'Europe, les intervenants figurant dans le Programme et autres participants, sous réserve de places disponibles (Le nombre de participants est limité à 100)

Point de rencontre à 8.30 (matin) devant l'hôtel Arthotel (Prat de la Creu, 15-25 – AD500 Andorre La Vielle – Andorre - www.arthotel.ad - Tel: +(376) 760303).

Malgré leur enclavement dans un territoire au relief montagneux et difficilement franchissable, les Andorrans ont toujours recherché à réaliser des échanges avec les pays voisins afin d'améliorer leur quotidien. Au cours de cette visite nous allons parcourir divers paysages de l'Andorre marqués par les activités économiques, toujours en relation avec les pays frontaliers, qui ont évolué au cours du temps.

Matin : Vallée du Valira d'Orient

En partant d'Andorre la Vieille nous traverserons les paysages urbains des villes d'**Escaldes-Engordany** et **Encamp**, parmi les plus habitées d'Andorre, pour nous diriger vers Canillo et ses paysages ruraux et naturels, évoluant vers des paysages mixtes (naturels avec activités humaines) dans un des plus grands domaines skiables des Pyrénées, fréquenté aujourd'hui par un tourisme international.

Notre route culminera au **Col d'Envalira** (2400 m d'altitude) d'où nous pourrions admirer au sud les vues vers les montagnes et cirques glaciaires de l'Andorre dans des paysages naturels de haute montagne, et au nord les paysages transfrontaliers avec la France. Vues plongeantes sur la ville du **Pas de la Casa** et la **Vallée de l'Ariège en France**. Ce sont des paysages de haute montagne en partie naturels et anthropisés, (avec des stations de ski), marqués par une forte urbanisation développée grâce à une activité commerciale importante liée à la position frontalière du Pas de la Casa et sa situation, au pied de pistes de la ville.



Retour vers la commune de **la Massana**, dans les **vallées du Valira du Nord** et du **Riu d'Arinsal**.



13:00 – Déjeuner-dégustation, préparé avec des produits de la gastronomie andorrane à base de produits locaux à la « Farga Rossell », ancienne forge rénovée du XVII^e siècle, dernier témoin du patrimoine culturel sidérurgique d'Andorre et point de départ de la Route du Fer. Dans le cadre de sa politique agricole et de la Stratégie nationale du paysage, le Gouvernement favorise le maintien des paysages ruraux en aidant les producteurs locaux, pour la diversification et la promotion de leurs productions.

Après-midi : Vallée du Valira du Nord

Au Moyen Age, grâce aux transhumances et aux foires agricoles les premiers habitants d'Andorre échangeaient le bétail et achetaient des denrées alimentaires difficiles à obtenir sous les climats rudes des montagnes. A partir du XVI^e et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, une activité semi-industrielle s'est développée avec l'exploitation du minerai de fer, sa transformation primaire dans les forges andorranes et son transport vers les villes importantes des pays voisins. La vallée du Valira du Nord conserve encore de nombreux témoignages des activités de transport et de transformation du fer, dans des paysages agricoles traditionnels.

Deux options de visite sont proposées :

Option A : En partant de la Massana, transport jusqu'au départ de la Route du Fer. Le long du trajet nous traverserons des paysages naturels et ruraux et des villages qui gardent encore le caractère traditionnel agricole du pays (Ordino, Ansalonga, La Cortinada, Arans, Llorts) avec leurs églises romanes (XI^e, XII^e siècles). Parcours de la Route du Fer à pied (4 km – 1 heure environ) pour découvrir cet ancien chemin de transport du minerai de fer et du charbon vers les forges. Des sculptures réalisées par divers artistes internationaux, jalonnent le chemin dans un cadre naturel exceptionnel

(<http://visitandorra.com/fr/winter/itineraires/sentier-de-randonnee-ruta-del-ferro/>).

Le bus récupèrera les participants à la sortie du chemin pour les ramener vers Ordino. Possibilité d'un arrêt pour visiter Ordino librement si le temps restant le permet. Des baskets ou des chaussures de petite randonnée sont fortement conseillées.

Option B : En partant de la Massana, transport jusqu'à Ordino. Chef-lieu de la commune du même nom, ce village attire aujourd'hui de nombreux habitants. Son centre ancien et ses aménagements modernes mais respectueux du caractère traditionnel offrent un cadre de vie très apprécié. Ordino fut le siège de deux grandes familles propriétaires de forges. Les participants seront conviés à une visite de la Maison de la famille Areny-Plandolit qui contrôlait une grande partie de l'industrie métallurgique. Cette maison aristocratique construite au XVII^e siècle fut restaurée en 1972 et transformée en musée. A l'intérieur se trouve le mobilier ainsi que des objets qui reflètent le mode de vie de la famille, avec des éléments propres à la vie en montagne, mais également ramenés de la ville en Espagne. La façade est également d'un grand intérêt, avec un balcon qui date de 1849, fabriqué dans la Forge du propriétaire. Un bâtiment attenant fut construit et aménagé au début du XX^e siècle en muséum d'histoire naturelle. Actuellement un auditorium y a été aménagé. La famille fit également aménager des jardins d'agrément le long de la roche, dont les buis et les platanes sont remarquables (<http://visitandorra.com/fr/lieux-et-services/musee-maison-d-areny-plandolit/>).

Possibilité ensuite de visiter Ordino librement si le temps restant le permet.

Retour à l'hôtel à 18:30 et soirée libre.



JEUDI 1 OCTOBRE 2015

8.15 – 9.00 ***INSCRIPTION DES PARTICIPANTS***

9.00 – 10.00

DISCOURS DE BIENVENUE

Mme Sílvia CALVÓ, Ministre de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable de l'Andorre

Représentant du Secrétaire général du Conseil de l'Europe
Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage, Conseil de l'Europe

Mme Liv Kirstine MORTENSEN, Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Haut Conseiller, Ministère du gouvernement local et de la modernisation, Norvège

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Vice-Ministre, Ministère du développement durable et du tourisme, Monténégro, Vice-Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Membre du Bureau du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) du Conseil de l'Europe

PRESENTATION DE LA REUNION

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Conseil de l'Europe

Mme Anna MOLES, Chef d'Unité paysage, biodiversité et évaluation environnementale, Représentante nationale de l'Andorre pour la Convention européenne du paysage, Ministère de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable, Andorre

CONFERENCES D'OUVERTURE

10.00 – 10.45

La coopération transfrontalière

M. Edwin LEFEBRE, Adjoint au Directeur, Ministère des Affaires internes de la Région flamande, Agence des Affaires internes, Rapporteur du Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG) du Conseil de l'Europe

Penser la frontière, penser le paysage

M. Joan NOGUÉ, Directeur de l'Observatoire du paysage de la Catalogne, Espagne

10.45 – 11.15 *Pause-café*

– Atelier 1 –

Parcours dans les paysages de l'Andorre

11.15 – 13.00

Président

M. Marc ROSSELL, Directeur général de l'environnement et du développement durable, Ministère de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable, Andorre

Rapporteur

Mme Natàlia ROVIRA, Responsable stratégie et communication, Ministère de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable, Andorre

PRESENTATIONS

La Stratégie nationale du paysage d'Andorre : Bilan 2012-2015

Mme Anna MOLES, Chef d'Unité paysage, biodiversité et évaluation environnementale, Représentante nationale de l'Andorre pour la Convention européenne du paysage, Ministère de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable, Andorre

La planification du paysage au niveau local en Europe : résultats d'une étude comparative

M. Pere SALA, Coordinateur de l'Observatoire du paysage de la Catalogne, Espagne
Mme Anna MOLES, Chef d'Unité paysage, biodiversité et évaluation environnementale, Représentante nationale de l'Andorre pour la Convention européenne du paysage, Ministère de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable, Andorre

Paysages frontaliers et relations transfrontières en Andorre

Mme Núria SEGUÉS, Chercheuse du Centre d'études et de recherches sociologiques de l'Andorre (CRES)

Le défi du paysage transfrontalier européen : apprendre de l'expérience du Pas de la Casa

M. Francesc MUÑOZ, Directeur de l'Observatoire de l'urbanisme et du Master en intervention et gestion du paysage, de l'Université autonome de Barcelone, Espagne
Mme Marina CERVERA, Architecte à l'Université polytechnique de Barcelone, Architecte paysagiste, Secrétaire générale de la Fondation européenne pour l'architecture du paysage (IFLA-Europe), Espagne
M. Massimo ANGRILLI, Architecte, Professeur d'architecture à la Faculté de Pescara, Italie

Fin de la Session

13.00 – 14.30 *Déjeuner : salle Consòrcia*

– Atelier 2 –

Paysages en pointillé, des lignes qui séparent, des lignes qui rapprochent

14.30 – 16.00

Présidents

Mme Julia TOBIKOVA, Point focal national pour la Convention européenne du paysage, Ministère de l'environnement, République tchèque

M. Enrico BUERGI, Président honoraire de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Suisse

Rapporteur

M. Yves LUGINBÜHL, Agronome et géographe, Directeur de recherche émérite du Centre national de recherche scientifique, France

PRESENTATIONS

Le Plan de Paysage transfrontalier de la Cerdagne

Mme Aurélie FRANCHI, Chargée de mission, Bureau des paysages et de la publicité, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, France

Mme Séverine CASASAYAS, Directrice du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, France

Mme Lucie JULIEN, Chargée de mission, Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, France

M. Ramon MOLINER, Président du Conseil comarcal de la Cerdagne, Catalogne, Espagne

Le Programme modèle pour maintenir le patrimoine paysager de la région transfrontalière de Hetés de la Hongrie et de la Slovaquie

Mme Krisztina KINCSES, Représentante nationale pour la Convention européenne du paysage, Ministère de l'Agriculture, Hongrie

M. Gábor KISS, Expert en paysage, Institut Herman Ottó, Hongrie

Mme Jelena HLADNIK, Secrétaire, Chef de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère de l'agriculture et de l'environnement, Slovaquie

Le Parc naturel et culturel Finnskogen : la coopération transfrontalière entre la Norvège et la Suède

Mme Liv Kirstine MORTENSEN, Haut Conseiller, Ministère du gouvernement local et de la modernisation, Norvège

Mme Suzanne PALMQUIST, Représentante du Parc naturel et culturel Finnskogen, Suède

Vers une gouvernance renforcée du paysage transfrontalier de la Région du Lac Ohrid

Mme Zhulieta HARASANI, Directrice générale de la planification stratégique pour la diversité culturelle et le patrimoine, Ministère de la culture, Albanie

Mme Valentina CAVDAROVA, Chef de Division pour l'aménagement du territoire dans les zones protégées et la géo-diversité, Département de la nature, Ministère de l'environnement et de la planification physique, "l'ex-République Yougoslave de Macédoine"

Evaluation des caractéristiques transfrontalières: Flandre-Occidentale (Belgique) et Nord-Pas-de-Calais (France)

M. Niels DABAUT, Chercheur, Université de Ghent, Belgique

16.00 – 16.30 *Pause-café*

– Atelier 3 –

***Paysages : des cultures et caractéristiques naturelles diverses,
une richesse***

16.30 – 18.00

Présidents

Mme Małgorzata OPECHOWSKA, Haut fonctionnaire, Secrétariat national de la Convention européenne du paysage, Département de la protection de la nature, Pologne

M. Vidmantas BEZARAS, Directeur du Département des zones protégées et du paysage, Lituanie

Rapporteur

Mme Annalisa CALCAGNO MANIGLIO, Professeur émérite d'architecture du paysage, Université de Gênes, Italie

PRESENTATIONS

La coopération transfrontalière en matière de paysage entre la Croatie et le Monténégro

Mme Biserka DUMBOVIC-BILUSIC, Haut fonctionnaire, Ministère de la culture, Direction du patrimoine culturel, Croatie

Mme Sanja LJESKOVIC MITROVIC, Vice-Ministre, Ministère du développement durable et du tourisme, Monténégro

La dimension paysagère de l'infrastructure verte des zones urbaines en Europe centrale

M. Marek DEGORSKI, Directeur de l'Institut de géographie et de l'aménagement du territoire, Académie des sciences, Pologne

L'Atlas des paysages transfrontaliers Roumanie-Bulgarie

Mme Cristina DEDIU, Conseillère et responsable du projet de territoire, Ministère du développement régional et de l'administration publique, Roumanie

La coopération paysagère « transcarpate » et le bassin hydrographique de la Tisza / Tisa : Hongrie, Roumanie, République slovaque et Ukraine

Mme Nadiya YASHYNA, Représentante de l'Agence de développement régional et de coopération transfrontalière « Transcarpate » du Conseil de l'Oblast Zakarpattia, Ukraine

La coopération paysagère entre l'Algarve et l'Alentejo (Portugal) et l'Andalousie (Espagne)

M. Gonzalo ACOSTA BONO, Chef du Service de l'aménagement du territoire et du paysage, Junta de l'Andalousie, Espagne

La transversalité, une démarche essentielle à la conception paysagère (présentation écrite)

M. Bernard LASSUS, Architecte paysagiste, Artiste, Grand Prix national du paysage, France

*

18.00 – 19.00

DISCUSSION SUR LES PRESENTATIONS DES ATELIERS 1-3

(Des contributions écrites pour les actes peuvent être envoyées au Secrétariat)

Présidents

Mme Lamija ABDIJEVIC, Experte conseillère pour le patrimoine architectural du Bureau de la protection des monuments, Bosnie-Herzégovine

M. Agustí SERRA MONTÉ, Directeur général de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Generalitat de Catalogne, Espagne

Avec la participation de :

Représentants auprès du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) du Conseil de l'Europe, de la Conférence de la Convention européenne du paysage et d'autres Comités directeurs du Conseil de l'Europe

Mme Sarah DE MEYER, Haut fonctionnaire, Agence flamande du patrimoine, de l'habitat et du patrimoine immatériel, Région flamande, Belgique

Mme Tuija MIKKONEN, Spécialiste principale, Ministère de l'environnement, Département de l'environnement bâti, Finlande

Mme Elena SADOVNIKOVA, Membre honoraire du Comité des hauts fonctionnaires de la Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT), Fédération de Russie

Représentants d'organisations internationales non gouvernementales

Mme Lionella SCAZZOSI, Professeur à l'Université polytechnique de Milan, Représentante du Comité scientifique international des paysages culturels, Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), Italie

M. Constantinos CARTALIS, Professeur à l'Université d'Athènes, Conseiller scientifique de la Fondation culturelle de la Banque du Pirée, Grèce

M. Patrice COLLIGNON, Directeur de l'Association internationale Ruralité-Environnement-Développement (RED), Belgique

*

20.30 ***RECEPTION OFFICIELLE*** à l'Andorra Park Hôtel, offerte par le Gouvernement de l'Andorre

Avec la participation des invités d'honneur

Présidente et Présidents/es honoraires de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Membre du Bureau du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage et Personnalités qui contribuent, ou qui ont contribué, à œuvrer en faveur de la qualité des paysages de l'Andorre.

Présentation de l'audiovisuel sur le Paysage culturel de la Vallée du Madriu Perafita Claror, Patrimoine mondial de l'UNESCO, par Mme Susanna SIMON, Directrice du Paysage culturel, Andorre

VENDREDI 2 OCTOBRE 2015

– Atelier 4 –

Paysages, espaces de coopération

9.00 – 11.00

Présidents

Mme Hanna JEDRAS, Conseillère principale, Département des relations internationales, Ministère de la culture et du patrimoine national, Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) du Conseil de l'Europe

M. Anestis GOURGIOTIS, Haut fonctionnaire, Chef d'unité des plans nationaux d'aménagement du territoire, Département de l'aménagement du territoire, Ministère de la reconstruction production, de l'environnement et de l'énergie, Grèce

Rapporteur

Mme Margarita ORTEGA, Membre honoraire du Comité des hauts fonctionnaires de la Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) et de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Espagne

PRESENTATIONS

Le Projet Suisse-Italie de paysages partagés

M. Giuseppe PIDELLO, Représentant de l'Observatoire du patrimoine culturel et du paysage de Biella, Piémont, Italie

M. Paolo CRIVELLI, Directeur du Musée ethnographique de la Vallée de Muggio, District du Tessin, Suisse

La Porte de Gornje Podunavlje, ONG Podunav, Backi Monostor, Serbie

Mention spéciale du Prix du paysage du Conseil de l'Europe 2013 'Contribution aux idéaux européens'

Mme Biljana FILIPOVIC, Chef d'Unité pour la coopération internationale et le développement durable, Ministère de l'agriculture et de la protection de l'environnement, Serbie

La coopération transfrontalière dans les paysages de la zone de la Calotte nordique : Finlande, Suède et Norvège

M. Tapio HEIKKILÄ, Conseiller ministériel, Ministère de l'environnement, Finlande

Mme Päivi LUNDVALL, Chef de l'Unité pour la conservation de la nature, Centre du développement économique, des transports et de l'environnement de la Laponie, Finlande

Paysages du Douro, à la frontière : les identités de l'isolement face au défi de la coopération économique

M. Joaquín ROMANO VELASCO, Professeur d'économie, Faculté d'économie et administration des affaires, Université de Valladolid, Espagne

M. Emilio PEREZ CHINARRO, Professeur d'économie, Faculté d'économie et administration des affaires, Université de Valladolid, Espagne

La Ceinture verte de Fennoscandie : un projet potentiel de coopération transfrontalière internationale dans la recherche et l'utilisation des paysages naturels et culturels communs

Mme Olga BAKHMET, Secrétaire pour la science, Principale associée de recherche du Centre scientifique de Carélie de l'Académie des sciences, Fédération de Russie

11.00 – 11.30 *Pause-café*

– Atelier 5 –

Des paysages transfrontaliers à révéler

11.30 – 13.00

Présidents

M. Tapio HEIKKILÄ, Conseiller principal pour l'environnement, Ministère de l'Environnement, Finlande

M. Jean-François SEGUIN, Président honoraire de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, France

Rapporteur

Mme Maria José FESTAS, Présidente honoraire de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, France

PRESENTATIONS

L'Initiative MEDSCAPES : l'évaluation des caractéristiques du paysage comme outil pour la conservation des valeurs naturelles de la Méditerranée orientale

M. Phaedon ENOTIADES, Haut fonctionnaire, Département de l'urbanisme et de l'habitat, Ministère de l'Intérieur, Chypre

Un Observatoire du paysage de la rivière du Tage : pertinence de la coopération transfrontalière entre l'Espagne et le Portugal

Mme Maria do ROSARIO OLIVEIRA, Professeur de géographie et d'aménagement du territoire, Faculté des Sciences sociales et des Lettres, Nouvelle université de Lisbonne, Portugal

Les petites villes historiques et leur paysage le long de la Ceinture verte européenne, suivant l'ancien Rideau de fer

Mme Brigitte K. MACARIA, Secrétaire générale d'ECOVAST Autriche

M. Arthur SPIEGLER, Vice-Président d'ECOVAST International, Président du Groupe de travail sur le paysage, Autriche

Le caractère changeant des paysages transfrontaliers, études de cas : Hongrie-Autriche, Hongrie-Slovénie, Allemagne-France

Mme Eva KONKONY-GUYRO, Professeur, Université de Hongrie occidentale, Hongrie

Le Projet ECSLAND : la culture européenne s'exprime dans les paysages sacrés

Mme Gloria PUNGETTI, Professeur, Université de Cambridge, Collège Darwin, Royaume-Uni

Fin de la Session

13.00 – 14.30 *Déjeuner : salle Consòrcia*

– Atelier 6 –

Des paysages pour vivre, ensemble

14.30 – 16.00

Présidents

Mme Ana SCHOEDEL, Haut fonctionnaire, Institut du patrimoine historique espagnol, Espagne

M. Rui Manuel AMARO ALVES, Directeur général de l'aménagement du territoire et du développement urbain, Portugal

Rapporteur

M. Giovanni MANIERI ELIA, Haut fonctionnaire, Chef de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Ministère des biens, des activités culturelles et du tourisme, Italie

PRESENTATIONS

L'Initiative latino-américaine pour le paysage LALI : le paysage de la vie

Mme Martha FAJARDO, Architecte paysagiste, Présidente honoraire de la Fédération internationale des architectes du paysage (IFLA), Représentante de l'Initiative pour les paysages de l'Amérique Latine, Colombie

La coopération transfrontalière en faveur des paysages marins

Mme Inge GOTZMANN, Directrice du *Bund Heimat und Umwelt* (BHU) et Présidente de CIVILSCAPE, Allemagne

M. Tomas OLSSON, Haut fonctionnaire, Comité des affaires culturelles, Région Västra Götaland, Suède

M. Dirk GOTZMANN, Directeur de CIVILSCAPE, Allemagne

L'Initiative transfrontalière Grèce-Albanie: du voisinage au partenariat, parler des lieux

Mme Aphrodite SOROTOU, Chef du Secrétariat scientifique de l'Institut méditerranéen pour la nature et l'anthropos (Med.INA), Grèce

La réserve de biosphère intercontinentale de la Méditerranée : un modèle de coopération transfrontalière

M. Abdelouahab IDELHADJ, Professeur à l'Université Abdelmalek Essaadi, Tanger-Tetuan, Responsable del Club patrimoine, développement et citoyenneté, Maroc

Réflexions sur un voyage à travers des paysages alternatifs et des itinéraires durables

Mme Claudia ZANFI, Directrice de *Green Island*, Expert en histoire de l'art et en culture, Italie

*

16.00 – 16.45

DISCUSSION SUR LES PRESENTATIONS DES ATELIERS 4-6

(Des contributions écrites pour les actes peuvent être envoyées au Secrétariat)

Présidents

Mme Urve SINIJÄRV, Haut fonctionnaire, Ministère de l'environnement, Estonie

M. William CUMMING, Haut Fonctionnaire, Inventaire national du patrimoine architectural, Département des arts, du patrimoine et Gaeltacht, Irlande

Avec la participation de :

Représentants auprès du Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP) du Conseil de l'Europe, de la Conférence de la Convention européenne du paysage et d'autres Comités directeurs du Conseil de l'Europe

Mme Anna STEINER, Directeur adjoint du Département des affaires culturelles internationales, Chancellerie fédérale, Autriche

Mme Sanja ŠABAN, Conseillère ministérielle, Ministère de la culture, Croatie

M. Peter ROS, Haut fonctionnaire, Ministère des affaires économiques, Pays-Bas

Représentants d'organisations non gouvernementales

Mme Cristina STORELLI, Atelier international pour le paysage, Suisse

M. Felice SPINGOLA, Président du Comité scientifique du Centre d'études Pan, Italie

*

16.45 – 17.00 *Pause-café*

17.00 – 17.45

CONCLUSIONS GENERALES

Présidents

Mme Mireille DECONINCK, Attachée, Ministère de la Région Wallonne, Division de l'aménagement et de l'urbanisme, Belgique

M. Marc ROSSELL, Directeur de l'Environnement, Ministère de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable, Andorre

Présentation des Conclusions générales des Ateliers par les Rapporteurs

Mme Natàlia ROVIRA, Responsable stratégie et communication, Ministère de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable, Andorre

M. Yves LUGINBÜHL, Agronome et géographe, Directeur de recherche émérite du Centre national de recherche scientifique, France

Mme Annalisa CALCAGNO MANIGLIO, Professeur émérite d'architecture du paysage, Université de Gênes, Italie

M. Margarita ORTEGA, Membre honoraire du Comité des hauts fonctionnaires de la Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) et de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, Espagne

Mme Maria José FESTAS, Présidente honoraire de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Portugal

M. Giovanni MANIERI ELIA, Haut fonctionnaire, Service de la gestion et de la qualité du paysage, Ministère des biens, des activités culturelles et du tourisme, Italie

Fin de la Session

17.45 – 18.00 ***SESSION DE CLOTURE***

DISCOURS DE CLOTURE

Mme Liv Kristine MORTENSEN, Présidente de la Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage, Haut Conseiller, Ministère du gouvernement local et de la modernisation, Norvège

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage, Conseil de l'Europe

M. Jordi TORRES, Ministre de l'aménagement du territoire de l'Andorre

SOIREE LIBRE

